

Image not found or type unknown



# PROBLEME DE TAXE FONCIERE LORS DE SUCCESSION

Par **CORNE REGIS**, le 16/11/2016 à 21:03

Après plusieurs années je paye les taxes foncières sur des terrains ayant appartenus à mes grand-parents décédés.

La successions est toujours en indivision et mes 2 frères étant dédédés aussi il reste leurs enfants.

J'ai entendu dire que si on payait la taxe foncière au bout de tant d'années je devennais automatiquement propriétaire ...vrai ou faux je ne sais pas..

Merci pour votre réponse

Cordialement

Régis